Mostaganem, le 03/02/2022 **مستغانـــم في:**

Office of the Rector **رئاسة الجامعة**

Procès-verbal du Conseil de direction de l'Université tenu le (01/02/2022)

En l'an deux mille vingt-deux et en date du premier février, à quatorze heures, s'est tenue, au niveau de la salle des réunions de la bibliothèque de la Faculté de Droit et des Sciences politiques, sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'Université, Professeur Yagoubi Belabbas, un Conseil de direction de l'Université pour discuter de l'ordre du jour suivant :

1- Point de situation sur les activités de fin de premier semestre et préparation du second semestre.
2- Préparation du bilan d'activité de l'année 2021.
3- Point de situation sur l'organisation des concours d'accès à la formation de troisième cycle 2021/2022.
4- Points divers.

Etaient présents :

Pr. N. Benderdouch : Vice-recteur chargée de la Formation supérieure de troisième cycle, l'Habilitation universitaire et la Recherche scientifique, et la Formation supérieure en post-graduation.
Pr. D.L. Soualili : Doyenne de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie.
Pr. T. Abbassa : Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques.
Pr. H. Bellatrach : Doyen de la Faculté des Langues étrangères.
Pr. D. Benichou : Doyen de la Faculté des Lettres arabes et des Arts.
Pr.A. Adala : Doyen de la Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de gestion.
Pr. M. Djennad : Doyen de la Faculté des Sciences et de la Technologie.
Pr. A. Abdelsamad : Doyen de la Faculté des Sciences exactes et Informatique.
Pr. M. Ryad : Doyen de la Faculté de médecine.
Dr. S.M. Ghomari : Vice-recteur chargé de la Prospection, de la Planification et de l'Orientation.
Dr. H. Yahla : Vice-recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycle, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation.
Dr. M. Mime : Directeur de l'Institut d'Education Physique et Sportive.
Dr. R. Boutlija : Doyen de la Faculté des Sciences sociales.
Dr. M. A. Benamar : Chargé de Mission du Recteur.
Mr. A. Dilmi : Conservateur de la Bibliothèque Centrale.
Mr. M. Selmi : Le Secrétaire Général de l'Université.

Absente excusée :

Pr. H. Benouednine : Vice-recteur chargée des Relations extérieures, la Coopération, l'Animation et la Communication, et les Manifestations scientifiques.

Monsieur le recteur de l'Université a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres du CDU et en adressant ses plus sincères remerciements au Doyen de la FDSP pour avoir mis à la disposition du Conseil de direction de l'Université la salle de réunions de la bibliothèque de la Faculté. Le Chef d'établissement a, ensuite, présenté ses félicitations aux nouveaux Doyens récemment installés, en leur souhaitant un bel accomplissement dans la mission qui leur a été confiée, tout en témoignant de sa plus profonde gratitude aux Doyens sortants pour tout ce qu'ils ont pu prodiguer durant l'exercice de leur mandat.

En présentant l'ordre du jour, le Chef d'établissement n'a pas manqué de mentionner que, pour des raisons pratiques, cette rencontre a pour vocation de réunir à la fois le Conseil de direction de l'Université et le Comité d'organisation du concours d'accès à la formation de troisième cycle (COCAD), ajoutant que ce dernier est en phase de préparation organisationnelle et logistique.

1- Point de situation sur les activités de fin de premier semestre et préparation du second semestre :

Monsieur le recteur a rappelé que l'Université a été contrainte, suite à la semaine d'interruption qu'a connue l'établissement, de modifier le plan d'action annuel des activités pédagogiques. Les CPC, les examens ainsi que le lancement du second semestre subiront un décalage d'une semaine. Tout le reste demeure inchangé.

Vu la spécificité du contexte sanitaire et dans l'optique de reprendre graduellement les activités pédagogiques conformément à l'instruction numéro 121 émanant du Secrétaire général du MERS, datant du 27 janvier 2022, nous avons décidé, après l'aval de la Cellule de suivi de l'année universitaire en cours, de rester sur deux semaines avec un allégement de la troisième semaine avec les masters 2, puisque ces derniers ne sont pas contraints par le démarrage du second semestre, sauf exception. Il nous faut, par ailleurs, l'aval du DOU.

En marge des recommandations susmentionnées, le Recteur insiste sur :

- La mise en place de mécanismes pour veiller au respect du protocole sanitaire au sein du campus.
- La sensibilisation de toute la communauté universitaire à la vaccination.
- La diffusion des plannings des examens à travers tous les canaux dont dispose l'Université (site, réseaux sociaux…)
- L'officialisation de l'information avant la diffusion.
- Veiller à l'élaboration des synthèses des CPC après leur tenue et à leur diffusion dans un délai de huit jours maximum.

- S’assurer que la répartition des enseignements ainsi que les emplois du temps soient établis et mis sur site.
- Veiller à ce que la liste officielle des vacataires soit communiquée à tous les membres du CDU, en joignant l’affectation au PV qui sera diffusé sur site.
- Instruire les étudiants de master de la répartition finale des sujets validée par l’instance scientifique et veiller à ce que les projets de fin d’étude soient entamés.

2- Préparation du bilan d’activités de l’année 2021

Avant de procéder à la discussion du second point inscrit à l’ordre du jour, Monsieur le recteur a tenu tout d’abord à rappeler aux membres présents la nécessité absolue de constituer leur Conseil de Faculté/Institut dont les missions fondamentales et la composante sont consacrées par le décret 03-279 du 23/8/2003 et complété par le DE 06-643 du 27/9/2006 portant missions et règles particulières d’organisation et de fonctionnement de l’Université.

Dans ce même contexte, le Recteur a rappelé aux responsables que la première démarche consiste en la création du Conseil, à travers des élections. Une fois le Conseil constitué, la direction le soumet à la tutelle. En revanche, le Conseil peut se tenir, en attendant que les arrêtés soient établis, et procéder à l’évaluation du :

- ✓ Bilan des activités 2020/2021.
- ✓ Bilan financier de l’exercice 201.
- ✓ Evaluation du 1er trimestre 2021/2022.
- ✓ Présentation du budget 2022.

Dans ce même contexte, monsieur le recteur invite tous les responsables à préparer les comptes administratifs des soldes ; la direction établira, à son tour, un bilan de l’exécution du budget 2021 et le compare au budget 2022.

Le Chef d’établissement souligne également qu’une réunion doit se tenir entre les ordonnateurs secondaires et le Secrétaire général afin d’évaluer le bilan d’exécution du budget 2021, après quoi le nouveau budget sera notifié. Ladite réunion se tiendra dans la semaine du 13 au 17 février 2022.

- ✓ La notification du budget se fera aux alentours du 15 février 2022.
- ✓ Les Conseils des Facultés sont à organiser avant le 03 mars, pour pouvoir commencer l’installation du budget de fonctionnement pour l’exercice 2022.

3- Point de situation sur l'organisation des concours d'accès à la formation de troisième cycle 2021/2022.

Le Chef d'établissement invite les Doyens/Directeur d'institut à envoyer les PV de toutes les commissions au VRPG et de les diffuser. Il invite également les CFD à se réunir et à établir les différentes commissions relatives au concours. Les différents concours seront programmés selon l'échéancier et les chiffres suivants :

- **Le 24 février :** 1176 candidats pour les 2 filières du domaine SNV.
- **Le 26 février :** 3025 soit 718 candidats pour la filière d'informatique et 2307 candidats pour la filière de droit.
- **Le 03 mars :** 2585 candidats pour la filière ST.
- **Le 05 mars :** 1960 candidats pour les deux domaines de la FLAA.
- **Le 10 mars :** 1584 candidats pour le FLE.
- **Le 12 mars :** 2724 pour les filières Sport et Sciences de gestion.
- **Pour le 17 mars :** 2116 pour les filières mathématique, physique, orthophonie et sciences po.
- **Soit un total de 15140 candidats, 19 filières et 50 spécialités pour 161 postes en tout.**

Toujours dans le cadre de la préparation des concours, Monsieur le recteur a émis les orientations suivantes :

- Définir la capacité d'accueil normale (le nombre de places) des locaux pédagogiques (amphis et salles de cours) conformément à la note n°33 du 30 Janvier 2022 émanant de la DGEF.
- Se préparer en fonction de l'échéancier portant sur les étapes d'organisation des concours.
- La préparation logistique des salles.
- Le COCAD se réunira au matin de 14 février pour le traitement et la validation des recours.
- Communiquer aux candidats les informations nécessaires sur les calendriers des épreuves écrites, les salles, la date et l'heure du concours en veillant à l'anonymat des surveillants.
- Faire une lecture unifiée du guide de procédures au niveau des CFD.
- Les membres des commissions (conception, correction et surveillance) feront l'objet d'une réquisition par du secrétariat général.
- Pour ce qui est du volet logistique, mettre à la disposition les salles des examens en fonction du nombre de candidats et en fonction de protocole sanitaire.

- Les filières seront regroupées dans le site pour permettre aux responsables des CFD une mobilité restreinte.
- Assurer des locaux administratifs pour chaque commission.
- Le tirage des sujets est à la charge des Facultés.
- Attribuer des badges avec différentes couleurs pour les correcteurs, les surveillants et les organisateurs.
- La convocation sera envoyé à chaque candidat avec le protocole sanitaire et la charte des examens.
- Pour ce qui est de la prise en charge des organisateurs, les facultés/institut assurent la prise en charges des personnels qui leurs sont rattachés. Monsieur le SG est chargé de prendre contact avec le DOU pour voir la possibilité au DOU de contribuer à la prise en charge de la restauration.
- Mr le Recteur a demandé aux doyens/directeur de sensibiliser les responsables des CFD à concevoir des sujets de sorte à pouvoir classer les candidats selon leur niveau (le concours étant classant et non sanctionnant) et aussi prendre en considération que les corrections doivent se terminer dans les 48 heures et délibérer dans les 24 heures suivantes.
- Afin de garantir la transparence et l'équité dans l'organisation des concours il a été convenu:
    - Assurer l'anonymat de toutes les commissions ;
    - Veiller à ce que les membres d'une commission ne peuvent en aucun cas participer aux opérations des autres commissions ;
    - S'assurer de l'absence de tout conflit d'intérêt entre les candidats d'une part et les membres des CFD, des commissions de confection des sujets, d'anonymat, de correction, de surveillance et des responsables académiques d'autres part (doyen, V/D, DI, SD, CD)

En marge de ces orientations, le Chef d'établissement a invité le Doyen de la Faculté des Sciences sociales à prendre en charge, en coordination avec le VRPG, l'anonymat de la création aux délibérations.

4- <u>Point divers :</u>

Les questions diverses se sont focalisées sur les points suivants :

- ✓ Versement immédiat des frais d'inscriptions au Comptable principal.
- ✓ Le recteur demande d'effectuer des propositions concernant la baptisation des locaux appartenant à l'Université.

- ✓ La signature des salaires des enseignants et des ATS nécessite une présentation d'une liste de présence établie par le Chef de département/Chef de service.
- ✓ Sur le plan réglementaire, l'inventaire sera centralisé avec un numéro d'inventaire généré automatiquement par le logiciel selon la nouvelle procédure instaurée par l'UMAB.
- ✓ Installation des logiciels le plutôt possible pour la gestion comptable, les deux sections de comptabilité et l'inventaire.
- ✓ L'Université de Mostaganem est invitée à la participation à l'organisation du 60e anniversaire de l'indépendance, et de la deuxième édition de la semaine scientifique nationale.

60ème anniversaire de l'indépendance (célébration annuel de mars à décembre 2022**)**

- Réalisation d'un film de 52 sur le secteur de l'ES
- Chaque établissement universitaire selon ses moyens et ses possibilités est chargé d'élaborer un document vidéo retraçant un aperçu historique de l'établissement depuis sa création jusqu'à ce jour et évoquant les programmes de réalisation et l'évolution des infrastructures ainsi que le potentiel humain. Durée de 15 à 26 minutes.
- Elaboration d'un Fascicule en support papier (portant les grands agrégats) accompagnant le documentaire vidéo
- Réalisation d'un fascicule numérique sur les grands agrégats du secteur sur la base des documents en Langues Arabe, Française et Anglaise accessibles sur le site web du MESRS
- Elaboration d'un fascicule relatant la production scientifique de 1962 à ce jour et son impact
- Organisation de 5 grandes manifestations nationales (CRUO le 19/3/22 au sujet Système d'enseignement supérieur algérien)
- Salon de l'étudiant et des produits de la recherche

2ème Semaine Scientifique Nationale : 16 au 19 Mai 2022 à Sétif

- Thématique dédiée : Trois thèmes :
  - Sécurité Alimentaire,
  - Sécurité Energétique,
  - Santé du citoyen.
- Les Concours ➡ Récompenses (meilleure thèse sur la mémoire nationale, meilleurs travaux de recherche, scientifique plus productions)
- Expositions sur les 3 thèmes (travaux des établissements et réalisation des clubs scientifiques)
- Ma Thèse en 180S (3 prix)
- Classements algériens des EES CEESA 2022 (appel et une grille)

Après épuisement de tous les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le recteur a adressé ses plus vifs remerciements à toute l'assistance et a levé la séance à 18h00.

Le Recteur

Pr. B. Yagoubi